



Mairie de Louannec

Côtes d'Armor

A Louannec, le 8 décembre 2021

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil
Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie, le :

Mercredi 15 décembre 2021 à 20 heures 00

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1 – Tarifs 2022
- 2 – Réfection des vestiaires-tribunes du Stade
- 3 – Vente de terrain
- 4 – Dépôt permis de construire au Camping
- 5 – Personnel communal : création et vacance de postes
- 6 – Convention territoriale globale LTC / CAF
- 7 – Changement d'adresse
- 8 - Questions diverses

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tous compléments d'informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Maire,
Gervais EGAULT.**